Nº 34. — RAPPORT au Président de la République du 22 novembre 1883, suivi d'un décret fixant l'uniforme de différents fonctionnaires des colonies.

Colonies (Cabinet du Sous-Secrétaire d'État).

Monsieur le Président, — Depuis longtemps déjà, l'uniforme des fonctionnaires des colonies, commandants particuliers, commandants de circonscription, de cercle, etc., est fixé, soit par des arrêtés ou des décisions du Ministre, soit même par des arrêtés des Gouverneurs. Cette manière de procéder présente, à mon avis, quelques inconvénients que je crois utile de faire cesser; et pour donner plus d'unité à leur tenue, pour éviter des modifications trop répétées dans les règlements et en même temps les distinguer des officiers et fonctionnaires appelés à servir sous leurs ordres, j'ai l'honneur de vous proposer de régler par un décret l'uniforme de ces agents.

Le décret ci-joint, ayant pour base les règlements antérieurs et tenant compte des nécessités locales pour la fixation des détails, remplit, autant que faire se peut, le but à atteindre, et je viens vous prier de vouloir bien le revêtir de votre signature.

Je vous prie d'agréer, etc.

Le Vice-Amiral
Ministre de la marine et des colonies,
Signé: A. PEYRON.

Décret fixant l'uniforme de différents fonctionnaires des colonies.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Sur la proposition du Vice-amiral Ministre de la marine et des colonies, le Conseil d'amirauté entendu,

## Décrète :

Art. 1er. L'uniforme des commandants particuliers, commandants de cercle, de circonscription, d'arrondissement, des administrateurs en Cochinchine, des chefs du service dans l'Inde et des différents résidents est fixé ainsi:

## COMMANDANTS PARTICULIERS.

Grande tenue. — Dolman des lieutenants-gouverneurs. Ancres brodées au collet. Sur les manches, une large broderie or, deutelée, surmontant deux branches de chêne et d'olivier entrelacées. Képi en drap noir; au-dessus de la visière, une ancre brodée sur deux branches de chêne; broderie dentelée remplaçant les galons. Pantalon gros bleu à passepoil or. Sabre nouveau modèle, avec dragonne de lieutenants-gouverneurs.

Petite tenue. — Vareuse en flanelle dite de Chine, avec les insignes du dolman. Pantalon en flanelle bleue ou en toile blanche. Casque réglementaire ou képi brodé de la grande tenue.